



MUNICIPALITÉ DE

La Bostonnaise

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par la soussignée Natalie Jalbert, directrice générale que lors de la séance publique de consultation du conseil municipal, qui se tiendra le **17 août 2026 à 19 h** à l'hôtel de ville situé au 15, rue de l'Église à La Bostonnaise, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

2. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2026-02/58, CHEMIN DU LAC - BROCHET NORD

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

Numéro civique : 58, chemin du Lac-Brochet Nord, La Bostonnaise
Numéro(s) du lot : 5 781 359 et 5 782 418 du cadastre du Québec.

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

La demande de dérogation mineure a pour objet d'autoriser une marge latérale minimale de 3,58 mètres, alors que la marge latérale minimale prescrite à la grille des spécifications de la zone RV2 est de 6 mètres.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure lors de la séance de consultation le 17 août 2026.

DONNÉ À LA BOSTONNAISE, CE 27^E JOUR DU MOIS DE JUILLET 2026.

Natalie Jalbert
Directrice générale